



## RECYCLAGE ANNUEL POUR LES DÉSAMIANTEURS (ASSAINISSEURS AMIANTE) (SUIVANT RGD 04 JUILLET 2007)



Durée  
**4 heures**



Date début prochaine  
session  
**sur inscription**



Nb places dispo.  
/



Langue  
/



### LIEU DE LA FORMATION

IFSB

**Référence** : S2040

**Partenariat** : Formation organisée par l'IFSB en partenariat avec un bureau d'ingénieur agréé.

**Effectif max** : 12 participants

**Langue** : FR;DE;LU

**Tarif** : 210,00 € HTVA



### ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Personnel des entreprises de désamiantage

## **OBJECTIF**

Mise à jour des connaissances sur la problématique de l'amiante et sur le mode opératoire de désamiantage.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

- Actualité/changement/modification de la législation relative à l'amiante
- Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Pratiques professionnelles sà»res lors du désamiantage
- Rappel EPI (choix, limites d'utilisation , ...)
- Bonne utilisation de l'équipement de protection respiratoire

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

Avoir suivi la formation initiale de désamianteur ("Désamianteur - Assainisseur amiante (suivant RGD 04 juillet 2007") et avoir réussi les évaluations de cette formation ( Etre détenteur d'un certificat de compétences désamianteur délivré par l'Inspection du Travail et des Mines).

## **PÉDAGOGIE**

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.